

Conseil de Quartier

Centre Les Abeilles

27 mars 2015

Procès verbal

Conseiller(s) présent(s) :

Aurélien BAGGIO ; Aude BARTHOLOMEUS ; Christophe CUVELIER ; Marc DUBOIS ; Liliane HENNEBELLE ; Geneviève LASSELIN ; Valérie MONTEL ; Yannis MOUSSAOUI ; Nicole NGELE MAYEYE ; Marie-José THIERY ; Marc TOMOLILLO ; Michel BOULANGER.

Conseiller(s) excusé(s) :

Kamal BADDOU ; Sylvie FOVEAU ; Mathieu JAGU.

Ordre du jour :

1. Election du co-président

Une seule candidature est enregistrée.

M. Michel Boulanger est désigné co-président du conseil de quartier à l'unanimité.

2. Présentation des conseillers de quartier

Une liste des membres du conseil de quartier, mise à jour, est distribuée. Devant le nombre de membres manquant pour le collège « habitants », Isabelle Dulin demande aux personnes présentes si elles connaissent des Hellemmoises et Hellemmois qui souhaiteraient intégrer le conseil, et si c'est le cas, de les inviter à se manifester.

Un plan d'Hellemmes délimitant clairement les quartiers est ensuite distribué aux membres présents.

Enfin, l'assemblée souhaite convier le responsable de l'aménagement et de l'urbanisme, non pas pour la prochaine séance, mais la suivante. Cela permettra aux conseillers de pouvoir lui poser des questions en lien direct avec les sujets concernant le quartier et son aménagement.

3. Fonctionnement du conseil de quartier

La présidente du Conseil de Quartier explique aux membres le fonctionnement du conseil et la manière dont les réunions se dérouleront.

Ces travaux préliminaires effectués, Isabelle Dulin entre dans le vif du sujet et commence à aborder les thématiques de travail. Il faudra en fixer au minimum deux ou trois, un tour de parole étant notamment prévu pour apprécier les priorités de chaque conseiller de quartier.

Un échange aura également lieu sur la prochaine réunion du conseil, qui se déroulera en séance publique, afin d'en fixer la date, le contenu et l'organisation.

4. Questions/Réponses

4.1. Travaux du précédent Conseil

Le premier point soulevé concerne les thèmes évoqués et actions mises en œuvre lors du précédent mandat.

Pour Isabelle Dulin, il est difficile de répondre dans l'immédiat, car elle ne dispose pas à ce jour de tous les éléments. Néanmoins, cela sera évoqué lors d'une prochaine réunion.

Certains conseillers qui faisaient déjà partie de l'équipe précédente prennent alors la parole pour apporter quelques éléments de réponses : des sujets tels que la sécurité ou la police municipale ont été abordés avec notamment une rencontre avec le préfet de police, ou encore l'aménagement de la ZAC de la Filature, sujet qui était au cœur des questions traitées et pour lequel beaucoup d'informations ont circulé. Sur ce point, les conseillers aimeraient connaître les suites qui seront finalement réservées au projet de construction d'une Résidence Seniors qui semble être totalement abandonné.

> Le promoteur de la Résidence Seniors a obtenu son permis de construire, mais la vente des appartements étant difficile, la construction ne peut pas commencer.

Des observations ont également été faites sur la vie du quartier et ont été remontées aux différents services communaux pour étude et suite à donner, mais il n'y a cependant pas vraiment eu d'actions concrètes développées pour dynamiser et animer le quartier.

Il y a eu aussi l'environnement du quartier qui a beaucoup changé, avec notamment des questions sur le Sentier du Curé qui a connu une véritable métamorphose. Les conseillers soulèvent le fait que leur quartier est un secteur stratégique, où a démarré une évolution immobilière et sociologique. Certaines actions définiront le profil du centre-ville d'Hellemmes, et la question de la manière dont celui-ci sera viabilisé se pose donc, avec par exemple la trame verte qui doit aller de Lille-Fives jusqu'à la rue Chanzy (à ce sujet, le projet avance en pointillé mais plus aucune information n'est donnée). Les membres souhaitent donc avoir une information globale sur l'aménagement du centre, que ce soit sur l'immobilier, l'aménagement urbain ou le cadre de vie.

> Isabelle Dulin explique suite aux différentes interventions, qu'un directeur de service sera très prochainement invité afin de répondre à ces questions, même si elle dispose déjà de quelques éléments.

4.2. Quid de la médiathèque communale

Un membre du conseil soulève la question de la future médiathèque, et s'interroge notamment sur son ouverture.

> Mme Dulin répond que celle-ci arrivera avec un peu de décalage. La commune a acheté le plateau, et un concours d'architecte sera lancé dès cette année. La médiathèque sortira donc bien de terre, mais pas en 2015.

Un membre explique que le projet architectural de la médiathèque leur a été présenté.

Mais que sera la future Maison des Solidarités ? Il y a chez certains Hellemmois une sensation qu'Hellemmes est le parent pauvre de ce type de projet.

Les conseillers de quartier insistent sur le fait qu'ils doivent à la fois avoir un rôle consultatif et être force de proposition. Ils doivent certes relayer les informations concernant leur quartier auprès de la population et faire remonter les doléances des habitants auprès de la mairie, mais doivent aussi être partie prenante de l'évolution de leur quartier et être associés aux grands projets, que ce soit en matière d'aménagement ou du vivre ensemble.

4.3. Commissariat, Pôle emploi,... Quelles suites après leur fermeture ?

Avec la fermeture du commissariat en mars dernier (qui suscite beaucoup de discussion et d'échanges entre voisins) et la fermeture annoncée de l'agence hellemmoise de Pôle Emploi, les Conseillers se demandent comment les sites abandonnés pourraient contribuer à la vie du quartier ?

> La présidente explique qu'elle ne possède aucune information officielle sur l'éventuel départ de Pôle Emploi. Un rendez-vous était prévu le lundi 30 mars avec le nouveau directeur mais, à la mairie, les élus n'ont pas été informés sur ce sujet. En période de crise où la majorité des budgets sont restreints, beaucoup d'établissements fusionnent ou décident de mutualiser leurs moyens, comme c'est le cas pour les missions locales, avec des antennes fermées et des salariés redéployés sur un même lieu.

> Concernant les locaux libérés par les services de police, ils devraient prochainement accueillir la Maison de la Médiation et de la Citoyenneté.

Ouverte tous les jours de la semaine, elle rassemblera dans un lieu unique un guichet d'accueil et d'orientation ainsi que des permanences de la Police Municipale, de la Police Nationale, des agents de médiation de Citéo, d'un conciliateur, d'une aide juridique, du CDIFF et autres associations d'aide aux victimes... Le but étant ici de créer un service de proximité capable d'accueillir nos concitoyens et de leur apporter des réponses claires afin de répondre soit directement à leurs attentes, soit de les orienter vers les bons interlocuteurs, jouant ainsi un rôle de conseil et d'interface.

Les Hellemmois qui le souhaitent, peuvent désormais se diriger vers les commissariats voisins. En fonction du quartier dans lequel ils résident, ils peuvent se rapprocher du commissariat de Lille-Fives (88, rue de Lannoy), de Villeneuve-d'Ascq (place Van-Gogh), ou de Mons-en-Barœul (29, avenue Robert-Schuman).

4.4. La trame verte

La trame verte est inscrite dans le projet d'urbanisme de la ville repris par notre PADD (Plan d'Aménagement et de Développement Durable). Elle se développe petit à petit, au fil des aménagements réalisés. Plusieurs projets en cours ou à l'étude entrent directement dans cette perspective : la rénovation du parc Leroy, le futur aménagement du site H2D, la Filature et son futur parc Nelson Mandela...

4.5. Logements de la rue Jean-Raymond Degrève

Au bout de la rue J-R. Degrève, côté sentier du Curé, la construction des derniers plots de logements est à l'arrêt. Les travaux du second oeuvre et finitions font l'objet d'un contentieux entre le promoteur, le bailleur et le constructeur.

Si la commune déplore cette situation, elle ne peut malheureusement pas faire avancer les choses et il ne nous est à ce jour pas possible de connaître la date à laquelle le litige sera réglé pour qu'enfin le chantier reprenne.

En revanche, concernant l'aménagement d'un parking au niveau de l'impasse Flavigny, le projet est entériné et sera mis en œuvre dès cette année.

4.6. Sécurité routière

Certains conseillers remontent une demande concernant la pose d'un ralentisseur dans une des rues du quartier, car celle-ci, bien qu'en zone 30, voit de nombreux véhicules circuler à vive allure. Il s'agit d'une rue fréquentée par de nombreux piétons, passants et habitants. Le danger est avéré, notamment pour les familles et les enfants.

4.7. Information / Communication

Certains membres du conseil déplorent de ne pas recevoir les lettres d'informations institutionnelles dès lors qu'un autocollant « stop pub » est posé sur leur boîte aux lettres (*sauf le magazine « Hellemmes Actualités » qui fait l'objet d'une distribution associative par Les Jardins dans la Ville*).

> S'agissant de la communication institutionnelle, celle-ci est distribuée par le service courrier de la mairie. Les coursiers ont pour consigne de déposer le courrier sans tenir compte des « stop pub ». En revanche, pour tout ce qui a trait à l'évènementiel, les distributions sont effectuées par un routeur dont les agents se doivent de respecter les consignes apposées sur les boîtes aux lettres. Il n'y a pas de solution idéale, mais soucieuse d'informer ses concitoyens le plus largement possible, la Municipalité relaye toutes ses infos et publications via son site Internet auquel s'ajoutent depuis quelques mois une newsletter et une page facebook. Bien entendu, toutes les publications sont également à disposition directement en mairie ou dans les points relais répartis sur la commune.

4.8. Stationnement, propreté, incivilités...

Au-delà des grands projets structurants, les Hellemmois se soucient principalement des choses de la vie quotidienne et plus particulièrement de l'insécurité, du stationnement ou de la propreté...

- > Pour Isabelle Dulin, nous avons affaire à un gros problème de civisme. Concernant la propreté urbaine, en plus de l'action menée par la PP de Lille, la brigade dédiée des Jardins dans la Ville et les services communaux sillonnent les rues d'Hellemmes tous les jours et collectent de nombreux déchets en dehors des plages et lieux de ramassage.*
- > Un conseiller abonde et précise que l'on peut passer à un instant-t et trouver la rue propre, puis 15 minutes plus tard, les services peuvent passer à nouveau. Un travail de sensibilisation en tant que conseil de quartier est possible car l'impression générale est que rien n'est fait. Quand de nouveaux aménagements voient le jour sur le quartier, il est essentiel d'inviter les habitants à s'associer aux projets, car plus ils se sentiront impliqués, plus ils se sentiront concernés par les problématiques du quotidien. Des messages pourraient alors leur être transmis.*
- > Concernant l'insécurité et la tranquillité des habitants aux abords du café-brasserie « le Salengro » (à proximité du Kursaal), plusieurs conseillers font remonter une information selon laquelle les riverains sont excédés par la fermeture tardive de l'établissement (2 à 3 heures du matin), et ne supportent plus les bagarres entre clients en état d'ébriété qui se déroulent dans la rue et en pleine nuit, pratiquement à chaque week-end.*

4.9. Parc Bocquet et ses abords

Un conseiller soulève le fait que le terrain de tennis, qui appartient à la ville de Lille, est à l'abandon. Certaines propositions ont été faites pour l'occuper (jardins familiaux, ruchers, ...).

Le souci n'est pas uniquement d'ordre financier. Le terrain est attenant à la villa Lisbeth qui abrite aujourd'hui les services du CCAS. Ces services étant appelés à être relocalisés dans les futurs locaux prévus sur le site de la Filature, la Municipalité devra se pencher sur le devenir de la Villa et ne souhaite pas compromettre les projets qui pourraient se présenter.

5. Prochaines réunions du Conseil

La prochaine réunion du Conseil de Quartier sera publique et se déroulera le JEUDI 23 AVRIL A 19H à l'Espace des Acacias (place Hentgès). Au-delà de la présentation des conseillers aux habitants, la présidente demande aux membres présents les points importants qu'ils souhaitent voir abordés lors de cette séance publique.

- > Une conseillère aimerait qu'il y ait une présentation aux habitants d'un projet d'installation de ruches dans la ville par Valérie Montel.*

Le prochain Conseil de Quartier ordinaire se déroulera quant à lui le vendredi 29 mai à 19h dans la salle des Réceptions en mairie d'Hellemmes.

Avant de clôturer la séance, la présidente explique qu'il existe d'autres instances de démocratie participative dans la commune. Elle soumet l'idée que les jeunes viennent se présenter lors d'un prochain conseil de quartier afin d'étudier des passerelles possibles entre les deux instances et entamer un travail commun sur certains projets.

- > Les conseillers de quartier acceptent à l'unanimité la proposition.*

Enfin, les conseillers de quartier sont invités à candidater pour le Conseil Communal de Concertation (un membre titulaire et un membre suppléant). Le vote aura lieu lors du prochain conseil de quartier.

A vos agendas !

Du 30 mai au 3 juin 2015 se déroulera la Semaine du Développement Durable.

Levée de la séance : 20h45